



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Laurent SACRE demeurant rue du Ry d'Août 55 à 5530 Spontin.

Le terrain concerné est situé **Rue Ry-d'Août, 55 à 5530 Spontin** et cadastré **division 7, section C n°27V2**.

Le projet est de type : **transformation et extension d'un bungalow**, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ;

Écarts sollicités :

- dégagement latéral inférieur à 5m,
- pente de toiture inférieure à 30°,
- matériaux de toiture,
- teinte de la brique,

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR du lundi au vendredi, de 8h à 12h, le mercredi également de 13h à 16h et au service Accueil, le samedi, de 10h à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Catherine NAVET (téléphone : 082/610.325. - mail : urbanisme@yvoir.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/05/2022 au 07/06/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR ;
- par télécopie au numéro : 082/610.311.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@yvoir.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « réclamation dossier PU-2022-021 ».

A Yvoir, le 11 mai 2022

La Directrice générale,
Joëlle LECOCQ



Le Bourgmestre
Patrick EVRARD